

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Essi Aseye Mokpokpo FIADZE		Date d'inspection Le 29 septembre 2026
Nom de l'établissement Garderie La Grâce		Numéro de permis 2026054
Adresse 40 rue des Gouverneurs Edmundston NB E3V 4H5		Numéro de téléphone (506) 253-8621
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux
Lors de ma visite non planifiée en avant-midi, j'ai constaté la conformité du ratio pour une garderie éducative en milieu familial. Les éléments suivants sont observés : - Les effets personnels sont séparés et identifiés clairement au nom de chaque enfant. - Les exigences d'affichage sont : la routine quotidienne, le menu pour les collations et du diner, la procédure d'évacuation, le nom et le numéro de téléphone pour les personnes contact, aucune allergie constituant un danger de mort, le permis et les derniers rapports d'inspection. J'ai remis le curriculum éducatif francophone du NB, les documents d'accompagnement ainsi que les trois affiches de Santé publique à l'établissement.

original signé par
Pascale Dumont-Levesque
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 29 septembre 2026
Date

original signé par
Essi Aseye Mokpokpo FIADZE
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 septembre 2026
Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"